

Le saviez-vous ?

Le terme « webinaire » est la contraction du mot « web » et du mot « séminaire ».

En mars 2020, avec les restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, nos communications, nos échanges ont brutalement été modifiés. Plus de rassemblement, plus de conférences, plus de formations ou de permanences en présentiel dans les centres de secours ou les SDIS. Des outils numériques sont venus combler tout ce dont nous étions privés. Parmi eux, les webinaires ont été fortement plébiscités dans beaucoup de structures et d'entreprises. Ces réunions à distance avec un animateur existaient déjà pour des besoins pédagogiques ou commerciaux. Aujourd'hui, ils prennent une autre dimension : diffuser du savoir, partager des expériences, interagir ... Si certains ont facilement adopté ce nouveau format de communication, d'autres sont encore frileux et se demandent quelles opportunités sont à prendre grâce à cet outil.

1. Pour qui ?

Avant de vous lancer dans ce format, définissez qui seront vos interlocuteurs. Prenez le temps de les catégoriser en fonction de leurs besoins potentiels ou émergents. Qui sont-ils et de quoi ont-ils besoin ?

En définissant vos différents publics : agents, directeurs, associations, élus, partenaires, adhérents... vous pouvez aisément lister les sujets que vous souhaitez partager avec eux.

2. Quels sujets, quelles thématiques ?

Quels sont les sujets d'intérêt et dans quels messages souhaite-t-on transmettre ? Ne pas partir d'une question ouverte mais proposer des thèmes aux différents publics, que ce soit lié à l'activité professionnelle, au bien-être, à la santé...

3. Dans quel espace virtuel et avec quelle technologie ?

Evidemment, tout se passe sur le web mais quelle plateforme allez-vous utiliser ? Il y a les habituelles (teams, zoom, skype), mais il ne faut pas oublier la possibilité de passer par une plateforme « externe » qui pourra gérer pour vous. Le budget est plus conséquent mais vous gagnerez en confort.

Comment réussir ses webinaires

6 questions à vous poser avant de vous lancer



4. Quand diffuser ?

Il est important de réfléchir à la date et à l'heure de diffusion du webinaire.

Si cela concerne les personnes de votre SDIS, un seul horaire de réunion suffit. Par contre, si cela concerne un sujet plus général, alors il sera nécessaire de trouver l'heure la plus opportune. Gagner en temps et en efficacité : Un webinaire commence à une heure précise, l'animateur peut dérouler sa présentation, et sans culpabilité. Pas de temps perdu. Les retardataires peuvent intégrer le webinaire sans déranger les autres. Une fonction « replay » permet à celui-ci de récupérer les minutes perdues.

5. Comment présenter des supports attractifs ?

Vous avez déjà des supports de formation ? Découpez-le en plusieurs sessions. Un format court, efficace et animé est fortement recommandé.

Un format « webinaire » ne doit pas excéder 1 heure :

- 30 minutes sont dédiées au contenu, au savoir,
- 5min pour répondre aux questions spécifiques,
- 15 min pour faire une synthèse ou un quiz

6. Pour quelles opportunités présentes et futures ?

La préparation d'un webinaire est plus exigeante qu'une formation à partir d'un document PowerPoint. À distance, vos interlocuteurs sont plus distraits. Pour qu'ils soient intéressés et réceptifs, il faut que le sujet les intéresse et qu'ils puissent interagir : un quiz en fin de formation leur permettra de s'évaluer, de voir ce qu'ils ont retenu. Une petite vidéo en fin de session peut aussi permettre de synthétiser ce qu'il faut retenir du contenu. Des questions/réponses en fin de webinaire sont bien évidemment nécessaires ce format pour rendre encore plus vivant.

Est-ce que les webinaires auront une fonction lorsqu'il sera à nouveau possible d'organiser des formations en présentiel ? Ou auront-ils supplanté un format de présentation traditionnelle et vieillissante ? Faut-il attendre que la crise sanitaire passe pour se poser toutes ces questions ?

Avec une visibilité incertaine sur les mois et années à venir, investir sur des modes de communication numérique permet sûrement de préserver les rapports et échanges qui définissent ce que nous sommes : des êtres sociaux.